

Le vendeur a:

- réalisé un projet d'assainissement;
Ce projet est déclaré conforme par OVAM.
- garanti à OVAM qu'il s'occupe des travaux d'assainissement;
- donné une sûreté financière pour garantir la réalisation des travaux.

Cela ressort de la lettre d'OVAM du [REDACTED] et de l'attestation du sol délivrée par OVAM dans le cadre de cette convention le [REDACTED]

Le contenu de cette attestation est le suivant:

[REDACTED]

L'acheteur confirme qu'il a reçu une copie de cette attestation du sol et qu'il en connaissait le contenu avant de signer cette convention.

